

Volet 2 : Structuration et développement de la maison d'édition

2.1 – Emploi

Nom de la maison d'édition:

Informations sur le poste

Intitulé du poste faisant l'objet de la demande :

Classification de l'emploi, selon la Convention collective nationale de l'édition :

Catégorie :

Nature du contrat :

 CDI CDD

Salaire annuel total chargé (salaires bruts annuels + charges patronales annuelles) :

Volume horaire mensuel :

Date prévisionnelle d'embauche :

Si emploi mutualisé, partenaire(s) du projet :

Salaire annuel total chargé	Montant demandé Année 1 plafonnée à 40% max*	Montant demandé Année 2 plafonnée à 30% max*	Subvention totale demandée
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

* Aide dégressive sur 2 ans pendant la durée de validité de la convention, jusqu'à 40 % du salaire brut chargé en année 1 puis jusqu'à 30% en année 2 (après mobilisation des dispositifs de droit commun), plafonnée à 20 000 € sur 2 ans.

Fait à

Date

Signature et cachet de la maison d'édition